



Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire et les conditions de passage des épreuves



Les enjeux de la formation

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Le déroulement de la formation

Au travers de ce programme, vous allez comprendre les règles du code de la route mais aussi l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les compétences nécessaires et à personnaliser votre progression.

Les compétences en 4 étapes :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Les conditions de passage des épreuves

L'examen théorique

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions.

Pour être reçu l'élève doit faire un maximum de 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé.

Le résultat est connu par mail dans la journée.

Une fois tous les cours suivis, la préparation à l'examen se poursuit par des tests de 40 questions en autonomie à l'auto-école et chez soi. Dès que l'élève arrive à moins de 5 fautes sur 40 questions de façon régulière, il peut être présenté à l'examen théorique.

Chaque élève s'inscrit de façon autonome sur internet quand cela lui convient.

Le paiement forfaitaire est de 30€ par examen qui n'est pas compris dans notre contrat puisque c'est pour le prestataire extérieur que vous choisissez :

- SGS OBJECTIF CODE
- La Poste
- Dekra

L'auto-école vous transmettra votre code NEPH une fois le dossier validé par ANTS.

N'oubliez pas de nous envoyer le résultat en nous écrivant ici, pour compléter votre dossier.

L'examen pratique

Il valide par une évaluation des compétences : Les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert: l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'expert vous expose les consignes afin de vérifier vos compétences.

Pour cela, vous serez amené à :

Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier

Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes

Réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou bataille) en assurant la sécurité, maîtrisant le véhicule et dans le respect de la réglementation.

Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière

Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs

Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre

Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

Taux de réussite aux examens

Nous pouvons communiquer sur simple demande, les taux de réussite aux examens par filière, catégorie de permis, en 1ère et 2ème présentation associé au volume d'heure moyen de formation.